

# Projet de prolongement de l'autoroute 20 de Cacouna à Trois-Pistoles

ADDENDA au Mémoire

Présenté au  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

par le  
Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent (CRE BSL)



14 juin, 2002

**ADDENDA au mémoire présenté au Bureau d'audiences publiques sur  
l'environnement (BAPE) concernant le projet de prolongement de l'autoroute 20 de  
Cacouna à Trois-Pistoles**

Autres points d'importance pour le CRE BSL :

**1. Le Canard noir.** Suite aux recherches menées auprès d'experts sur le terrain, nous voulons souligner l'importance de permettre le passage de la sauvagine dont le Canard noir, du nord au sud de la 20, dans les tourbières à la hauteur de l'Île Verte, site potentiel de nidification. Suite à un déclin important de l'espèce, entre autres à cause de la perte d'habitats, le Canard noir est l'objet de mesures de conservation depuis le début des années '80.

**2. L'usage d'amiante-asphalte dans le Bas-Saint-Laurent**

L'usage régional est d'utiliser l'amiante-asphalte sur toutes les routes à gros débit. Dans le contexte où les données scientifiques visant à documenter l'ampleur du risque à la santé associé à cette pratique sont encore insatisfaisantes pour le comité aviseur sur l'amiante formé par le Gouvernement du Québec depuis 1997, cette pratique usuelle mériterait peut-être d'être révisée tant au niveau de «la 132» que de «la 20».

Par exemple, l'exposition lors de l'entretien du pavage ou l'exposition des résidents à proximité de la route ne serait pas suffisamment documentée à l'heure actuelle. Dans ce contexte, les autorités sanitaires questionnent la pertinence d'une politique d'utilisation accrue de l'amiante tel qu'annoncé à l'origine pour décembre 2001. De plus, elles préconisent un évitement prudent des expositions dont on connaît mal les effets. Questionné par la Presse en décembre 2001, le Docteur Marc Dionne, de l'Institut national de santé publique du Québec déclarait "...si on pave les routes avec un mélange contenant de l'amiante, il faudra bien les identifier et prévoir des méthodes appropriées d'entretien".